

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34 et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS			
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste	
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 25	12 <sup>h</sup> 47	5 <sup>h</sup> 50	PARIS. — D.	2 <sup>h</sup> 30	9 <sup>h</sup> 30	7 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D.	4 <sup>h</sup> 42	11 <sup>h</sup> 11	5 <sup>h</sup> 25	TOULOUSE D.	5 <sup>h</sup> 20	9 <sup>h</sup> 30	3 <sup>h</sup> 30	CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 40	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10	CAPDENAC. D.	7 <sup>h</sup> 45	11 <sup>h</sup> 30	5 <sup>h</sup> 10
Mercuès. . . . .	6 41	1 14	6 6	— Express. . . . .	8	9 30	7 30	Sept-Ponts. . . . .	4 53	11 11	5 37	BORDEAUX. . . . .	7 25	10 35	4 40	Cabessut, halte	7 48	11 40	5 18	Lamadelleine. . . . .	7 50	11 44	5 21
Parnac. . . . .	6 54	1 26	6 19	BORDEAUX. . . . .	5 45	9 15	3 15	Cieillac. . . . .	5 11	11 29	5 57	Montauban D.	7 25	10 35	4 40	Troisfrères. . . . .	8 10	12 5	5 34	Troisfrères. . . . .	8 10	12 5	5 34
Luzach. . . . .	7 3	1 34	6 28	M-Libos. — D.	8 40	3 55	9 3	Montpezat. . . . .	5 31	11 39	6 11	Fonneuve. . . . .	7 40	10 49	4 54	Vers. . . . .	8 11	12 15	5 38	Montbrun, halte	8 20	12 25	5 43
Castelfranc. . . . .	7 18	1 47	6 44	Fumel. . . . .	8 48	3 15	9 3	Borredon. . . . .	5 45	12 6	6 25	Albias. . . . .	7 51	10 58	5 3	Saint-Géry. . . . .	8 18	12 18	5 44	Cajarc. . . . .	8 31	12 42	5 53
Puy-l'Évêque. . . . .	7 31	1 59	6 58	Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16	Causade. . . . .	5 55	12 16	7 8	Calvignac. . . . .	8 34	12 55	6	Condouche. . . . .	8 34	12 55	6	Calvignac, halte	8 45	1 5	6 9
Duravel. . . . .	7 43	2 8	7 8	Duravel. . . . .	9 10	3 38	9 26	Realville. . . . .	6 5	12 26	7 56	St-Cirq, halte. . . . .	8 42	1 13	6 6	St-Cirq, halte. . . . .	8 42	1 13	6 6	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18
Soturac-Touzac	7 53	2 18	7 18	Puy-l'Évêque. . . . .	9 19	3 48	9 36	Albias. . . . .	6 13	12 34	7 18	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	St-Cirq, halte. . . . .	9 4	1 25	6 16	St-Cirq, halte. . . . .	9 3	1 36	6 31
Fumel. . . . .	8 6	2 29	7 32	Gastelfranc. . . . .	9 34	4 5	9 52	Fonneuve. . . . .	6 22	12 43	7 25	Calvignac, halte	9 4	1 43	6 26	Condouche. . . . .	9 11	1 45	6 38	Condouche. . . . .	9 11	1 45	6 38
M-Libos. — A.	8 13	2 35	7 39	Luzach. . . . .	9 47	4 19	10 6	Albias. . . . .	6 30	1 1	7 48	Cajarc. . . . .	9 17	1 59	6 36	Saint-Géry. . . . .	9 25	2 12	6 51	Saint-Géry. . . . .	9 25	2 12	6 51
BORDEAUX. . . . .	8 31	2 53	7 57	Parnac. . . . .	9 57	4 30	10 17	Montauban. A.	6 39	1	7 45	Montbrun, halte	9 33	2 23	6 51	Vers. . . . .	9 34	2 29	7	Vers. . . . .	9 34	2 29	7
PARIS. — Ar.	11 46	4 18	2 49	Mercuès. . . . .	10 9	4 43	10 29	BORDEAUX. . . . .	10 40	6 05	7 45	Troisfrères. . . . .	9 44	2 36	7 1	Arcambal. . . . .	9 44	2 46	7 9	Arcambal. . . . .	9 44	2 46	7 9
				CAHORS. — A.	10 25	5 1	10 47	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	Cabessut, halte	9 58	3	7 14	Cabessut, halte. . . . .	9 58	3	7 22	Cabessut, halte. . . . .	9 58	3	7 22
												CAHORS. — A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31

Cahors, le 20 Juillet.

## NOUVELLES POLITIQUES

La rentrée des Chambres aura lieu dans la seconde quinzaine d'octobre.

L'ambassadeur de Russie. — Pour la première fois depuis la République, l'ambassade de Russie n'a pas illuminé pendant la fête du 14 juillet.

Obsèques de Mgr Guibert. — Les funérailles de Mgr le cardinal archevêque Guibert ont eu lieu, jeudi matin, en grande pompe. Une affluence considérable s'était portée sur tout le parcours et sur la place du parvis Notre-Dame pour assister à cette cérémonie ; les toitures des maisons étaient littéralement couvertes de curieux. La levée du corps du prélat a été faite par l'abbé Bergès, à huit heures.

Le deuil était conduit par Mgr l'archevêque Richard et par M. Sarus, neveu du prélat.

Derrière venaient trente-cinq archevêques et évêques de France, des sénateurs, des députés et des académiciens.

Le président de la République était représenté par le commandant Feuille, et le Gouvernement par M. le ministre Goblet et par M. Bousquet, directeur des cultes.

Le corps de Mgr Guibert reposera dans les caveaux de Notre-Dame jusqu'à l'époque où l'église du Sacré-Cœur sera complètement terminée.

C'est le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, qui a officié.

### Duel Boulanger-Lareinty

PROCÈS-VERBAL

« Paris, 17 juillet 1886.

Conformément aux dispositions arrêtées dans le procès-verbal du 16, la rencontre a eu lieu ce matin, à neuf heures, dans le parc du Chalais, à Meudon.

Les armes, ayant été préparées et chargées, ont été ensuite tirées au sort et remises aux adversaires, qui se sont placés à la distance convenue et ont tiré au signal donné.

Aucun d'eux n'a été atteint. Après le tir, on s'est aperçu que le pistolet

de M. le ministre avait raté. Les témoins, ayant jugé que les conditions avaient été loyalement remplies, ont déclaré l'honneur satisfait.

Les deux adversaires se sont donné la main.

Ont signé :

Général FRÉBAULT, Général ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET, Général LECOINTE, HERVE DE SAISY.

A ce procès-verbal, nous sommes en mesure d'ajouter les détails suivants :

Le signal étant donné, M. de Lareinty, voyant le pistolet du général Boulanger s'abaisser, a fait feu de manière à ne pas atteindre son adversaire. Il s'est ensuite avancé vers lui, et lui a dit : « Général, vous n'avez pas tiré sur moi ! » A quoi le général Boulanger a répondu : « Je vous demande pardon, je ne vous aurais pas fait cette injure ! » Et le général Boulanger, montrant son pistolet, fit voir que le coup avait raté. Il l'essaya en l'air une seconde fois, et le coup ne partit pas davantage. Le général Lecoïnte, qui l'essaya à son tour, réussit cette fois à le faire partir.

Suivant le Gaulois, le général Boulanger, s'avancant vers M. de Lareinty, lui tendit la main, disant :

— J'aurais été désolé de priver la France d'un de ses plus précieux défenseurs.

— Général, je suis heureux qu'il reste deux soldats de plus à notre pays, répondit M. de Lareinty.

Ils échangèrent encore quelques paroles courtoises et se séparèrent.

La Paix, organe de M. Grévy, dit :

Le général Boulanger ayant déclaré que son pistolet avait raté, M. de Lareinty répondit :

— J'ai cru que vous n'aviez pas tiré ; j'ai tiré à côté, comme j'en avais toujours eu l'intention, d'ailleurs.

M. le général Espivent aurait ajouté :

— Monsieur le ministre, je puis vous dire maintenant que M. de Lareinty est de première force au pistolet.

— C'est pourquoi j'avais demandé l'épée, dit M. de Lareinty.

— Moi, dit le ministre, je tire mieux l'épée que le pistolet.

— Eh bien ! général, je tiens à vous serrer la

main ; j'ai eu treize duels, je n'ai jamais rencontré un adversaire aussi courageux.

Les adversaires se serrèrent la main.

A l'Académie française. — Extrait du procès-verbal de la séance du 15 juillet :

Directeur : M. Victor Duruy ; Chancelier M. Sully-Prudhomme.

Au début de la séance, M. le directeur prend la parole :

« Messieurs,

« Je crois être l'interprète des sentiments de l'Académie en exprimant ses regrets pour l'absence forcée d'un de ses membres les plus éminents. »

L'Académie, par un vote unanime, charge son directeur de transmettre à M. le duc d'Aumale l'expression des regrets de la compagnie.

Madame la duchesse d'Alençon. — On lit dans le Gaulois :

« Nous recevons de Possenoffen des nouvelles très graves de la duchesse d'Alençon.

« L'éruption de la scarlatine s'étant portée spécialement à la gorge, a produit une inflammation des tissus, à la suite de laquelle s'est déclaré un phlegmon des plus pernicieux, accompagné d'une fièvre violente.

« La gravité du cas a décidé les médecins à tenter une opération, qui a eu lieu vendredi matin.

« Cette opération étant très longue et très difficile, on avait dû préalablement anesthésier la malade au chloroforme.

« Elle s'est, d'ailleurs, passée pour le mieux, et l'état actuel de Son Altesse permet encore d'espérer qu'elle sortira saine et sauve de cette terrible épreuve. »

Statue de Chanzy. — Dimanche a eu lieu à Nouart (Ardenne), l'inauguration de la statue du général Chanzy.

Mme Chanzy assistait à cette cérémonie. Il y avait environ 10,000 personnes.

Bazaine. — Le Soleil lance la nouvelle suivante.

On assure que l'ex-maréchal Bazaine, condamné par le conseil de guerre de Trianon, que présidait le général de division Henri d'Orléans, duc d'Aumale, aurait l'intention de se pourvoir contre le jugement qui l'a frappé.

Le concierge avait fait un pas menaçant en avant.

— Monsieur !... fit-il, et il mit dans ce mot tout ce qu'il put rassembler de dignité offensée et de morgue.

Il se disposait à jeter l'instrus brutalement dehors, quand il s'arrêta, déconcerté par les éclats de rire de Farandole.

— Eh nom, je ne me trompe pas ! s'écria le peintre, c'est bien lui ! c'est Anatole !

— Edmond ! dit le portier qui avait reconnu le peintre à son tour.

— Foi de Farandole ! reprit le jeune homme, je ne te remettais pas tout d'abord, sous ton déguisement. Depuis quand es-tu larbin ?

Le portier s'était empressé de faire entrer le visiteur dans sa loge, une loge proprette, presque élégante ; un bon feu de bois brûlait dans la cheminée, surchargée de flambeaux et de statuettes.

— Ah ! bien ! en voilà un hasard, dit Farandole.

En effet, fit Anatole.

— Si j'avais jamais cru te retrouver à Paris, et en livrée encore !

— On fait ce qu'on peut... La bureaucratie ne m'a pas réussi... Après avoir traîné six mois sans le sou et sans place, dans les rues de Paris, je suis entré là... envoyé par un bureau de placement... J'avais demandé n'importe quoi... Il fallait vivre... Je n'y étais pas trop malheureux... Rien à faire... Bien nourri, bien chauffé, je passais mes journées à lire des romans, ce qui a toujours été ma passion... Malheureusement la déve-

Il invoquerait l'irrégularité de la composition d'un conseil dont le président, n'ayant pas droit au grade de général de division, ne remplissait pas les conditions légales.

Les troubles d'Armentières. — Le tribunal correctionnel de Lille vient de juger les anarchistes qui avaient organisé, dimanche dernier, le guet-apens d'Armentières, contre M. Paul de Casagnac et ses amis.

Le tribunal a infligé à ces misérables des peines variant entre quinze jours et quatre mois d'emprisonnement.

Les faits incriminés étaient qualifiés d'outrages et de voies de faits envers les agents de l'autorité.

Deazeville. — La chambre syndicale des mineurs a fêté grandement le 14 juillet. Tous les députés qui s'étaient occupés de la grève, tous les avocats qui ont plaidé dans l'affaire Watrin ont été invités au banquet.

Le maire Cayrade, a été frappé d'une attaque d'apoplexie à l'issue du banquet.

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Rien d'intéressant pour tout lecteur impartial, comme la lecture des déclarations de principes que les candidats se croient obligés de faire, chaque fois qu'ils briguent les suffrages des électeurs. A quelques années de distance et selon les circonstances, les rapprochements peuvent devenir des plus piquants ; aussi croyons-nous faire œuvre utile aux collectionneurs en groupant, dans une même feuille, toutes les professions de foi qui nous seront adressées, sans nous préoccuper de la couleur des candidats.

Voici d'abord une lettre très énergique de M. A. Delpont, pleine de sous-entendus menaçants pour la cohésion du parti :

ne continue à me poursuivre, car me voici de nouveau sans emploi.

— On ta renvoyé ?

— Non, mais les maîtres étant partis...

— Il sont réellement partis ? demanda Farandole.

— Tout ce qu'il y a de plus partis... une vraie fuite. Comme s'ils avaient été chassés par le feu. En trois jours, tout a été emballé, enlevé. Il n'y a plus un meuble dans la maison et l'écrétaire à louer a été posé hier. On m'a payé un mois de gages pour que je reste là et que je réponde aux visiteurs que M. le baron est en voyage. Mais, j'y songe, acheva Anatole, tu venais pour parler à M. le baron. Que lui voulais-tu ? Tu le connais donc ?

Farandole raconta l'histoire de Marinette et dit ce qui l'amena.

— Aucune infamie ne m'étonne de cet homme, fit le concierge. Je le crois capable de tout.

— Et tu le servais ? demanda le peintre, surpris.

— J'ouvrais la porte ou la défendais... Là se borna mon rôle... Je n'avais pas à en penser plus long... Mais j'ai vu, malgré moi, des choses que je ne cherchais pas à voir... J'ai surpris plus d'un secret sans le vouloir... La vie de cet homme est pleine de mystères... Et on ne m'ôttera pas de la tête une idée que j'y ai.

— Quelle idée ? interrogea Farandole.

— C'est que cet homme est un espion.

— Un espion fit le peintre, qui ne saisissait pas.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

11

## FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

V

L'HOMME EN NOIR

— Oui.

— On vous a répondu qu'il était en voyage ?

— Oui.

— Le portier vous avait reconnue, sans doute, ou bien c'est une consigne qu'on lui avait donnée.

— Peut-être...

— Consigne ou non, je me ferai ouvrir la porte, moi, je vous en réponds !

— Dieu vous seconde et vous récompense ! murmura la malheureuse mère.

— Vous m'attendrez à quelques distances de l'hôtel, et je vous rapporterai, j'espère, de bonnes nouvelles.

Marinette ne savait comment témoigner sa reconnaissance.

Le jeune homme la fit passer devant lui et ferma la porte.

Quand il furent dehors, il fit signe à un omnibus qui passait, et ils se dirigèrent tous les deux vers l'avenue des Champs-Élysées.

Monsieur le rédacteur,

En présence des conflits incessants qu'a fait naître ma candidature au Conseil général du Lot et de la mauvaise volonté que je trouve chez des personnalités influentes du parti républicain, je me retire définitivement de la lutte.

Je remercie bien sincèrement les républicains qui, spontanément, sont venus m'offrir leur concours. Ils comprenaient, eux, qu'ils avaient besoin en cette circonstance d'un homme aux convictions ardentes et inflexibles; d'autres en ont pensé autrement, c'est leur affaire.

Recevez, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. DELPORT.

En présence de cette renonciation formelle, il est bien difficile de donner créance au bruit qui court, d'après lequel, après de nouveaux pourparlers, M. Delport maintiendrait sa candidature contre M. Dufour du Montat.

**Cahors (nord)**

Dans le canton nord, les deux adversaires s'observent et se taisent encore. Le public attend avec impatience la déclaration de principes de M. Pouget. Quant à M. Relhié, on connaît la couleur bon teint de ses opinions, et une circulaire de plus ou de moins ne peut rien apprendre de nouveau sur son compte.

**Cazals**

L'adversaire de M. Mayzen a jugé utile de prendre les devants. Dans une profession de foi très alambiquée, M. Cangardel se pose en ennemi de toutes les mesures extrêmes, et s'il est un conservateur, semble-t-il dire, c'est bien plutôt lui que son honorable adversaire.

M. Mayzen ne paraît pas très ému des déclarations de l'ami de M. Béral. Depuis vingt ans il représente le canton au Conseil général et, moins préoccupé des questions politiques que des intérêts de ses commettants, il sait qu'il peut être tranquille sur le résultat.

Voici la circulaire de M. Cangardel :

Mes chers compatriotes,

Je viens me présenter à vos suffrages pour l'élection du 1<sup>er</sup> août prochain. Mon nom, le passé de ma famille, les occupations auxquelles je me suis consacré, vous disent assez le dévouement que j'aurais pour vos intérêts et le soin que j'apporterai à la gestion de vos affaires, si j'étais votre élu. Mais, il ne suffit pas que vous soyez assurés d'avoir en moi un mandataire zélé et consciencieux; il faut encore que vous connaissiez dans toute leur sincérité les idées politiques dont je me fais le défenseur :

Je suis républicain. Répudiant avec une égale énergie les intransigeants de gauche et de droite, la République, telle que je la comprends, doit être ouverte à tous les

hommes de bonne volonté sans exception, ne leur demandant pour gage qu'une égale sincérité dans leur dévouement aux institutions établies, et un même désir de coopérer à la grandeur et à la prospérité de la France, par la paix et le travail.

Homme d'ordre avant tout, je crois que, plus que jamais, vous tous, hommes d'ordre comme moi, devez renoncer à une opposition stérile qui ne peut que nuire à vos intérêts publics et privés.

Respectueux des croyances religieuses que je partage du reste, avec la très grande majorité d'entre vous, je suis ennemi de l'intolérance de quelque côté qu'elle vienne et je demande à la fois au clergé de respecter nos institutions et au gouvernement de respecter les consciences.

Mes aspirations, vous le voyez, mes chers compatriotes, me portent vers les idées libérales et modérées, et, si ce titre n'était appliqué déjà, bien à tort, à nos adversaires, j'aimerais à me dire conservateur.

J'ai la ferme confiance que vous approuverez ces principes et resterez sourds à la voix des ennemis de nos institutions. Leur but avéré est de vous entraîner à leur suite, dans une révolution dont les conséquences seraient d'autant plus terribles qu'unis pour détruire, les monarchistes ne le seraient plus pour édifier sur les ruines qu'ils auraient accumulées.

Electeurs, amis de l'ordre et d'une sage liberté, c'est à vous que je m'adresse; mon appel sera entendu.

EDOUARD CANGARDEL

**Gramat**

M. Robert Calmon ne se retire pas de la lutte. C'est aujourd'hui un fait acquis. Il a cédé aux nombreuses sollicitations des républicains du canton dont voici, du reste, un écho :

Alvignac, 14 juillet 1886.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis paysan pur sang, de fait et de nom, mais républicain sincère et dévoué.

C'est en cette considération, Monsieur le Rédacteur, que je viens demander place dans votre journal pour vous dire : qu'en présence de l'union qui vient de se faire dans les diverses nuances du parti républicain du canton de Gramat, M. Robert Calmon s'est cru obligé de poser de nouveau sa candidature au Conseil général, comme candidat républicain, contre tout candidat monarchiste.

Le zèle qu'il a mis à remplir le mandat qui lui avait été confié aux dernières élections, et la confiance que j'ai dans les électeurs républicains de notre canton ne peut laisser aucun doute sur le succès de sa réélection.

L'effet produit par la division momentanée des républicains du canton, soit aux élections législatives, soit aux élections municipales de notre chef-lieu, a grisé de joie nos monarchistes panachés, si bien qu'ils crient au succès, alors même qu'ils n'en ont pas l'ombre.

Le moment de la récolte approche, laissons leur la fleur, mais gardons le grain.

La fusion est faite, elle ne peut que grandir et durer; tout le monde la veut, tout le monde la désire. Allons aux urnes avec confiance, la main dans la main; faisons taire nos préférences et nos scrupules mal fondés, la victoire est à nous, je dis l'avenir.

BATUT,

Maire d'Alvignac; victime du Deux Décembre.

De son côté, M. Calmels d'Artinsac voudrait bien reconquérir son siège au Conseil.

Voici sa circulaire :

A MM. les Electeurs du Canton de Gramat

Mes chers concitoyens,

Je fais appel de nouveau à vos suffrages.

Il y a six ans, j'étais fier de vous représenter au Conseil général et je serais heureux de défendre encore, dans cette Assemblée, les intérêts de vos communes, avec l'énergie que peuvent donner l'esprit de dévouement et l'expérience acquise.

Les encouragements me viennent de tous côtés.

Si nous consultons les récentes luttes électorales du canton de Gramat, nous avons la joie de constater que la cause des Conservateurs a obtenu, sur ses adversaires, plus de neuf cents voix de majorité.

Malgré toute la modération et le désir de conciliation qui m'animent, il me sera bien permis d'associer mes plaintes au vôtre contre la politique de persécution religieuse, d'expéditions lointaines, de gaspillages financiers, contre l'atteinte portée à nos libertés les plus nécessaires, contre le système de délation et de tracasseries mesquines dont nous souffrons et dont les conséquences fatales inquiètent et révoltent les républicains sincères eux-mêmes.

Je fais appel à nos campagnes épuisées, fatiguées d'être représentées par des hommes qui prêtent la main à un tel régime.

Ils prodiguent les promesses, ne savent les tenir et ne prennent souci que de leurs profits personnels.

C'est en vain que nous attendons les droits protecteurs de l'agriculture contre l'étranger dont la concurrence met à vil prix nos céréales, nos denrées et nos bestiaux.

Je fais appel, sans distinction de parti, aux habitants de Gramat, dont l'amitié et la sympathie ont toujours exercé sur moi un attrait irrésistible. Ils sont trop intelligents pour ne pas comprendre que j'aime à vivre au milieu d'eux et à leur témoigner ma gratitude.

Quant à mes amis politiques de Gramat et des diverses communes qui m'ont préparé la victoire et soutenu dans la défaite, je les remercie, au nom de notre cause, de cette admirable union, notre force actuelle, qui est indissoluble puisqu'elle s'appuie sur une confiance mutuelle et qu'elle repose sur les principes les plus élevés, les plus désintéressés : la Religion et la Société.

A Gramat, le 16 juillet 1886.

CALMELS D'ARTINSAC.

Ancien Conseiller général.

\* \*

A ces récriminations interminables M. Calmon oppose la courte et loyale déclaration qui suit :

A MM. les Electeurs du canton de Gramat.

MES CHERS CONCITOYENS,

A la suite du scrutin du 4 octobre dernier dans le canton de Gramat, j'avais résolu de ne pas me représenter pour le Conseil général, mais des instances pressantes, ayant été faites de divers côtés pour m'engager à poser de nouveau ma candidature, j'ai cru devoir me rendre aux désirs qui m'ont été exprimés.

J'ai confiance de n'avoir, pendant la durée du mandat que vous m'avez confié en 1880, négligé aucun des intérêts essentiels de notre canton.

Quant à mes opinions politiques vous les

connaissiez. Je veux le maintien de la République, dont le renversement, par les désordres qu'il entraînerait, serait la ruine de la France. Mais je veux que le Gouvernement de cette République soit modéré, libéral, respectueux de la religion et des consciences, et aussi qu'il prenne les mesures nécessaires pour diminuer les charges de l'agriculture et faire cesser par une protection efficace les souffrances qu'elle endure surtout dans le département du Lot.

Quelle que soit votre décision, ne doutez pas, mes Chers Concitoyens de mon profond dévouement aux intérêts du canton de Gramat.

ROBERT CALMON,

Conseiller général sortant.

Sol Delpuch, le 19 juillet 1886.

**Baccalauréat d'enseignement spécial.** — Sur 3 élèves que le Lycée de Cahors a présenté, ont été reçus :

- MM. Rebière (mention très-bien);
- Negret (mention bien);
- Massip —

**Poids et mesures.** — M. Gautié, vérificateur des poids et mesures à Figeac, est appelé au bureau de Cahors.

M. Sabouroux, vérificateur adjoint à Nantes, est nommé vérificateur de 5<sup>e</sup> classe et chargé, en cette qualité, du bureau de Figeac.

**Le Mérite agricole** est décerné à M. Rozières (Jules), maire de Bagnac, membre de la Société agricole du Lot et de la Société nationale d'encouragement à l'agriculture. Services rendus à l'agriculture par l'introduction et l'application de nouvelles méthodes. Services exceptionnels.

Nous apprenons avec plaisir que M. Auguste Cabanès, de Gourdon, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, ex-interne des hôpitaux de Paris, vient de subir avec succès le premier examen du doctorat devant la Faculté de médecine de Paris.

La fanfare de Martel a remporté dimanche dernier, au concours musical de Bergerac, en troisième division, deuxième section, un 1<sup>er</sup> prix avec félicitations du jury (concours d'exécution), et un 3<sup>e</sup> prix (lecture à vue).

**Suicide.** — Jeudi soir, 15 courant, vers 6 heures environ, le sieur Auguste Bex, âgé de 42 ans, cordonnier à Saint-Céré, marié et père de deux enfants, s'est donné volontairement la mort en avalant un verre de vitriol.

**Phylloxera.** — La France publie la dépêche suivante de Carlowitz (Autriche), dont nous lui laissons toute la responsabilité :

« Deux vigneron de Carlowitz paraissent avoir trouvé le moyen de combattre avec succès le phylloxera. Ils remarquent que les ceps près desquels étaient des tiges de maïs n'étaient pas atteints par le phylloxera. Ils transplantèrent du maïs auprès des ceps contaminés, ceux-ci se rétablirent promptement. Ce moyen serait essayé de toute part en Croatie. On explique ce fait par la préférence qu'aurait le phylloxera pour le maïs dont la substance est plus tendre. »

pour elle mourir, et ne souffrirait-elle pas moins que soumise à un éternel martyre ?

C'était cette menace qui avait eu en lui l'écho le plus profond. Il avait déjà oublié ce supplice infamant que lui annonçait le Yankee, pour ne penser qu'à Amine. Il se coucha, mais le sommeil ne vint point. Comment serait-il venu ? Ce cœur battait à rompre. Assister à un pareil effondrement de toutes ses espérances ! A l'aube, il fut pris d'un assoupissement lourd. Quand il s'éveilla, ses idées étaient plus saines, et il put étudier assez logiquement la situation nouvelle où il était jeté. Bradford avait raison. Le gouvernement verrait avec plaisir une condamnation qui le frapperait. Lui, le commodore Noir ! lui dont le Sud pouvait se faire une légende, et peut-être un drapeau, il serait convaincu d'un crime ! Bradford ne trouverait donc que des alliés de ce côté-là. Quelles chances avait-il de rencontrer des sympathies parmi les hommes du pouvoir ! Aucune. La mort de M. Lincoln n'avait fait qu'aggraver la position du Sud. Un seul homme était enclin à pardonner à ceux qu'on appelait les rebelles, et cet homme était le nouveau président lui-même, M. Andrew Johnson. Mais Andrew Johnson n'était pas le maître. Le Congrès le combattait à outrance.

Il ne devait compter que sur ses amis ; Pierre Jordan était colonel de l'armée fédérale. C'était quelque chose. Philippe et Simon Dudley ne resteraient pas inactifs. Que pouvaient-ils ? L'avenir allait le lui apprendre.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

LA  
**FAMILLE CAVALIÉ**

XXVII

LA MENACE

Robert ne trouvait rien à répondre. Et il ne pouvait rien répondre en effet

— Vous serez de mon avis sur un point, poursuivit le Yankee, c'est que le poids du crime... vous m'entendez, du crime ! ... doit retomber sur vous seul. Ma femme n'est plus la vôtre puisque j'existe; quand vous aurez été condamné à mort pour assassinat... et exécuté... elle sera bien forcée de me suivre.

— Robert avait courbé le front jusque-là. Son cœur saignait à entendre les horribles paroles que cet homme prononçait froidement, comme s'il eût dit une chose naturelle. Mais aux derniers mots de Bradford, il releva la tête avec fierté.

— Vous êtes un misérable, dit-il.

— C'est tout ce que vous avez à me répondre ? Les insultes et les mépris s'époussaient contre la cuirasse de froideur dont le Yankee s'enveloppa.

— Injuriez-moi, peu m'importe, reprit-il en haussant légèrement les épaules. Aujourd'hui, je suis le plus fort, et je me venge. Vous êtes mé-

me forcé de subir ma présence, car j'ai payé cher le droit d'être ici chez moi. Vous ne connaissez pas l'Amérique. Chez nous, tout s'achète, même la justice; vous serez condamné.

— Je suis forcé de vous subir, soit

— Et de m'entendre ! Ah ! vous croyiez que mon heure ne viendrait pas un jour ? Elle est venue. Je tiens à vous prouver que depuis trois ans, ma haine ne vous a pas perdu de vue un seul jour. J'ai d'abord tenté de vous attaquer dans votre fortune. C'était pour m'amuser, en attendant l'avenir; cette jeune femme qui s'est présentée un soir dans votre maison, c'est moi qui l'envoyais. Elle avait conçu le projet, je lui rends cette justice. Oh ! c'était une riche terre qui ne demandait qu'à être ensemencée pour le mal. J'ai semé la graine, l'ivraie a poussé haute et drue. Malheureusement mon plan n'a pas réussi tout à fait. J'espérais qu'elle pourrait vous enlever les quinze millions : elle n'a pris que huit cent mille francs... une misère ! C'est une maladroite. Si j'avais été là pour la conseiller, les choses auraient tourné autrement. Heureusement, j'avais encore l'espérance. Ah ! vous épousez ma femme ! Miss Burton a eu la bonté de me dresser un petit journal de vos faits et gestes au sujet de ce mariage ? Cela m'a permis de bâtir mon plan. J'ai su où vous aviez été mariés, comment et par qui. Vous concevez combien cela a facilité mes recherches; j'ai voulu me procurer l'acte de mariage. Cet acte de mariage, c'est l'arme avec laquelle je vais vous frapper. Miss Aurélie Burton m'a été très utile !

Robert Cavalie comprenait. Il avait cru jusqu'alors que miss Aurélie Burton n'était entrée dans sa vie qu'à la façon d'une aventurière, pour

Revue Agricole

CALENDRIER DU LOT. — Juillet.

JOUS	SAINTS	FOIRES.
18 Diman.	s Camille de L.	St-Caprais, Cabrerets, Masciat.
19 Lundi.	s Vincent de P.	
20 Mardi.	s Jérôme Em.	Meuroux, Salviac.
21 Mercur.	s Veronique.	
22 Jeudi.	s Marie Mag.	Fons, Saint-Céré, Gourdon.
23 Vend.	s Apollinaire.	Teysseu.
24 Samedi.	s Ours s <sup>e</sup> Chris.	Catus, Terrou.

Lunaisons du mois de Juillet.  
 N. L. le 1, à 10 h. 16 du soir.  
 P. Q. le 8, à 1 h. 28 du soir.  
 P. L. le 16, à 3 h. 18 du matin.  
 D. Q. le 24, à 7 h. 31 du matin.  
 N. L. le 31, à 5 h. 35 du matin.  
 Les jours décroissent de 4 h.

Chronique viticole. — On lit dans le *Moniteur viticole* :

Bonne semaine pour la vigne. Le temps s'est montré tout à fait favorable à la plante. La grande chaleur a favorisé la fin de la floraison en quelques endroits, et partout ailleurs le développement du grain. Les apparences générales restent belles, en dépit d'un peu de coulure et d'une armée de parasites. Pourquoi? C'est que les mannes, en bien des vignobles, étaient si nombreuses qu'elles ont pu s'éclaircir en laissant substituer encore des vendanges satisfaisantes. Quant aux parasites, s'ils ne parviennent pas à tailler de brèche sérieuse dans le futur rendement, c'est que jamais on ne les avait combattus avec tant d'ensemble et d'énergie que cette année. Les vigneron peuvent déjà constater combien leurs efforts unanimes seront récompensés.

Qu'ils ont raison de ne pas s'endormir. Les parasites, eux, montrent une activité désolante. Le phylloxera se signale sans cesse par de nouveaux exploits. On annonce ses progrès incessants en France et à l'étranger. De nouveaux foyers viennent d'être découverts dans notre colonie algérienne à Zélifa, près de Bel-Abbès. En Suisse, l'insecte est signalé sur plusieurs vignobles jusqu'ici indemnes des cantons de Vaud et de Neuchâtel.

Le mildew, de son côté, continue ses prouesses chez nous, en Espagne, en Portugal et en Italie. En France, les régions les plus attaquées jusqu'ici sont : la Bourgogne, le Beaujolais, l'Ardèche le Biterrois, la Touraine. Ajoutons que sur tous ces points la défense est vigoureusement menée. En Algérie les cryptogames sont apparues à Milana où on les a d'abord prises pour le phylloxera. Heureusement cette fausse alerte a été courte.

Un peu d'antracnose dans le Bordelais et le Gard ; un peu d'oïdium en Dordogne ; encore de l'érythème en Bourgogne ; des traces de chlorose dans le Médoc et les départements méridionaux : voilà qui complète ce bilan. Les affaires demeurent toujours fort clairsemées. Cependant, en présence du bon aspect de la récolte prochaine, nous ne désespérons pas de voir se produire un relâchement qui permettrait aux affaires de se nouer avec plus de facilité. On dirait déjà qu'un mouvement de ce genre se montre sur quelques places, du Midi, à Béziers spécialement. En Languedoc les détenteurs qui se décident enfin à des concessions nécessaires ont réussi à écouler quelques barriques.

Dans le Bordelais, le commerce refuse avec énergie les cours élevés que les propriétaires voudraient maintenir ; de ce chef, les transmissions conclues n'ont pas été nombreuses : elles ne concernent guère que des vins rouges de 1884 et 1885. Partout ailleurs le calme plat continue à régner en maître. Les arrivages de vins étrangers se restreignent chaque jour dans nos ports. De plus, leur qualité est souvent ordinaire, et parmi les vins exotiques ce ne sont guère que les premiers choix qui se trouvent recherchés à cette heure. On n'a traité que quelques beaux lots de vins blancs d'Hoelva à Cete. Le calme est revenu aujourd'hui plus profond que jamais pour tous ces vins étrangers.

En Espagne, une température des plus propices donne de grandes espérances, soit pour la quantité, soit pour la qualité de la récolte. Les affaires chôment. Le Portugal a été fort éprouvé le mois dernier : coulure, grêle, oïdium, antracnose, pyrales, mildew, rien ne lui a été épargné. Ajoutez à cela les progrès du phylloxera ; on vient de découvrir deux foyers nouveaux dans les districts de Lisbonne et de Santarem. Les affaires sont nulles comme en Espagne.

Dans presque toute l'Italie, on compte sur des vendanges très avantageuses. Devant cet état de choses, les détenteurs du Midi font des concessions importantes sur leurs vins ordinaires qui sont encore abondants. Malgré cela, la demande pour ces produits reste fort discrète. En revanche, on recherche très activement les beaux vins qui, eux, demeurent toujours chers. Nous ne croyons pas qu'ils puissent subir de fléchissement sensible en raison de leur rareté.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 10 au 18 juillet 1886.

**Naissances.**  
 Couderc, Léon, rue du Cheval Blanc.  
 Boyer, Edmond, rue Ste-Barbe.  
 Feyt, Marie, rue Feydel.  
 Gramou, Rose, à Bégoux.  
 Mandelli, Henri, boul. Gambetta.

**Mariages.**  
 Bru, Antoine, et Delmas, Marie.  
 Astruc, Guillaume, et Parriol, Marie.  
 Arbouys, Antoine, et Pélaprat, Léontine.

**Décès.**  
 Guiraudet, Antoinette, 68 ans, à St-Georges.  
 Noël, Perette, 73 ans, (hospice).  
 Kusca, François, 4 ans, (hospice).  
 Laplaine, Léon, 10 ans, rue Pierre de Bernis.  
 Delfour, Jeanne, 74 ans, (hospice).  
 Contival, Catherine, 57 ans, rue St-André.  
 Bardou, Gabriel, mineur 49 ans, à Cabessut.  
 Laucou, Jeanne, 68 ans, impasse, Raygasse.

Variétés

MŒURS ANNAMITES

LES FUMEURS D'OPIMUM (Suite).

Il serait difficile de préciser exactement les effets de l'opium sur les fumeurs, car l'usage continu de cette substance les fait varier à l'infini. Il est évident que plus on en absorbe, plus ses ravages sont grands ; plus le corps s'affaiblit, plus l'esprit s'oblitère. Mais il faut tout d'abord tenir compte des tempéraments pour établir des pronostics relativement justes. Des médecins distingués ont observé trois degrés d'influence physiologique. Dans le premier degré, l'opium excite l'organisme ; dans le second, il le dompte ; dans le troisième, il l'abat et le terrasse. Ces observations sont vraies pour l'esprit comme pour le corps, sauf quelques différences.

En principe, l'influence de l'opium sur les facultés de l'intelligence, est plus uniforme, plus générale. Il en résulte presque invariablement et chez tous les fumeurs un avachissement moral qui va en s'accroissant de jour en jour. Cet avachissement, cependant, arrive plus ou moins vite selon la trempe des individus et leurs forces naturelles.

En ce qui concerne l'organisme, les effets que l'opium lui fait éprouver sont d'autant plus divers qu'il oppose plus ou moins de résistance. Tel maigrît qui fume beaucoup ; tel autre, qui ne fume pas moins, devient bouffi et conserve toujours son embonpoint factice.

Je vais décrire deux types de fumeurs diversement subjugués par l'abus journalier du jus de pavot : le fumeur obèse et le fumeur étique.

Le premier, après un certain nombre de pipes, semble plus disposé au sommeil. Souvent le boy qui les apprête est obligé de le réveiller à chaque fois. Il est généralement d'un caractère mou, apathique, indifférent, ennemi de la contrainte ; il coule sa vie sans souci, sans inquiétude, s'occupe très peu de ses affaires et laisse à sa femme ou à ses enfants toutes les charges du ménage. N'aimant pas à être dérangé, il n'accepte guère d'invitations ; s'il en accepte, il lui tarde beaucoup d'avoir rempli ses devoirs de convive. Il peut fumer chez son hôte, mais il préfère assouvir son envie chez lui ; premièrement, parce qu'il est plus tranquille, ce qu'il cherche par dessus tout ; deuxièmement, parce qu'étant habitué à sa pipe, il lui est impossible d'user longtemps de celle d'un autre.

Quand il est avancé en âge, le fumeur obèse laisse percer une ingénuité inconsciente et confinant à l'imbécillité. Il est incapable de la moindre initiative et se laisse mener par un enfant. Ses lèvres sont toujours contractées par un sourire béat ; il est d'une politesse outrée jusqu'à la niaiserie à l'égard de ceux qui le visitent. Il circule dans les rues du village, un parasol sous le bras, un éventail à la main, regardant à peine ce qui se passe autour de lui. Sa tête s'agit légèrement et ses yeux roulent d'une façon grotesque. Arrêtez-le pour le complimenter sur sa santé, il vous répond en bredouillant des paroles inintelligibles, accompagnées d'un petit rire éclatant et prolongé et de mouvements de tête tout à fait ridicules.

S'il pénètre dans une case où il y ait plusieurs personnes, il s'assied machinalement et s'endort après avoir approuvé invariablement tout ce qui a été soumis à son avis. Il approuve constamment de la même manière, c'est-à-dire en hochant béatement son chef et en marmottant des phrases incomplètes. On dirait que sa langue peut à peine se mouvoir. Confiné dans son coin, il bouge rarement et ses paupières sont prises d'un mouve-

ment alternatif montant et descendant. Remue-t-il son éventail pour chasser la chaleur, sa main cesse bientôt son va-et-vient et retombe peu à peu, dans un tremblement presque insensible, sur ses genoux.

Quand des besoins urgents le forcent à quitter son logis le soir, un boy l'accompagne pour guider et soutenir ses pas chancelants. Du reste, il ne pourrait pas marcher sans fanal.

Impuissant à comprendre quoi que ce soit, il reçoit sans aucune émotion les revers qui lui arrivent et ne déroge pas d'un pouce à son régime quotidien. Sans énergie pour accomplir un acte sérieux quelconque, il la retrouve quand la boîte d'opium est vide et que, n'ayant personne pour aller se la faire remplir, il est obligé de s'y rendre lui-même.

Au demeurant, il n'affectionne guère que la position couchée à laquelle il consacre les trois quarts de sa vie. Entrez chez lui le matin, à midi, le soir, vous le trouvez étendu sur son lit de camp, dormant ou fumant. D'une sensibilité profondément émoussée, il est patient jusqu'à l'excès et ne se met jamais en colère.

Cette atonie de toutes les facultés, engendre la plus grande négligence dans la vie matérielle. Le fumeur obèse, vieillard cassé par l'opium et par l'âge, porte des vêtements horriblement sales, qu'il ne renouvelle qu'une fois dans l'année, le jour du *Têt*. Certaines parties de son corps disparaissent sous la crasse et sa chevelure, encore fournie, est une pépinière d'insectes parasites. Une odeur nauséabonde s'exhale de sa personne et incommode considérablement ceux qui l'approchent, mais surtout les européens.

Sa fumerie est mal tenue, mal nettoyée, pleine de toutes sortes de matières étrangères. Des taches d'huile se dessinent un peu partout, sur le fond du plateau, sur la natte du lit de camp, sur le socle de la lampe. Le coussin où repose sa tête est d'un brillant gras et dégoûtant ; la natte est de la même nuance. Le verre qui englobe la lumière est ordinairement fendillé en plusieurs endroits et entouré de papiers collés pour en maintenir les morceaux.

Cet exemple n'est pas une exception ; il est assez multiplié. Il constitue le cas spécial de ceux qui, étant gras naturellement et consommant beaucoup d'opium, n'éprouvent aucune diminution dans leur embonpoint, embonpoint de mauvais aloi.

Le deuxième type de fumeurs, pour une cause inhérente à sa constitution, maigrît d'une façon déplorable et joutit cependant, dans une mesure évidemment bornée, d'une sorte d'énergie intellectuelle et corporelle. Avec la même dose de substance absorbée, les effets sont différents.

Le fumeur étique n'a que la peau et les os. Sa face est terreuse et contractée ; la saillie de ses muscles ressort affreusement ; ses bras et ses jambes ressemblent à des fuseaux : on dirait un squelette ambulante. Malgré tout, il a un sentiment plus réel de la vie et plus de goût dans son arrangement. Il a l'air moins lourd, moins impassible que le premier. Ses manières sont plus dégagées, plus élégantes que celles de l'autre. Tirant vanité de ce qu'il fume l'opium et en ressentant en quelque sorte moins les effets sur son intelligence, il est plus soigné dans son intérieur. Quand il quitte sa maison, selon la mode des riches, il porte trois robes superposées, de couleur différente ; il ceint sa tête d'un turban en coton noir très propre. Muni d'un parasol en soie et d'un éventail à poignée en ivoire, il se prélassé dans les rues dans l'attitude d'un mandarin. Vaut-il chez un ami ? il rit, il cause et n'est pas sujet aux mêmes défaillances que le fumeur obèse. Si le besoin d'aspirer l'opium ou le sommeil le prend, il est habile à s'éclipser. Il part après s'être longuement excusé, sans choquer aucune des règles de l'étiquette annamite. Il sait se tenir en société. On remarque bien sur toute sa personne la pression active et continue de l'opium ; sa voix tremblote bien ; mais il s'efforce de résister ; il cède le moins qu'il peut ; il n'a aucune des maladrotes du fumeur obèse. S'il est chargé de quelque fonction, il ne néglige rien pour la remplir convenablement. Quand sa passion ne lui laisse pas le temps nécessaire, il se fait aider par un lettré qui, presque toujours, étant lui-même fumeur, se paye avec des bouffées d'opium.

Il possède une fumerie propre, ponctuellement récurée après chaque séance. De beaux matelas cambodgiens recouvrent ses lits de camp. Un splendide moustiquaire, éclatant de blancheur, encadre le tout. Approchez-vous de lui pendant qu'il fume, il vous fera un respectueux salut, ou se lèvera selon votre qualité. Il changera le bol minuscule et vous offrira de l'opium pur.

Il n'est pas exempt de ces accès de sommeil communs à tous les fumeurs. Mais il ne s'endort guère la pipe à la bouche, dans une position incongrue ; il cède à ce besoin avec le plus de distinction et de grâce possible.

Un sous-officier d'infanterie de marine. (A suivre).

Bibliographie

La Librairie Hachette vient de mettre en vente, par livraisons, une nouvelle édition de **Raphaël, sa Vie, son Œuvre et son Temps**, par M. Eugène Müntz, conservateur de l'École nationale des Beaux-Arts.

Le savant auteur de ce travail a pris place au premier rang parmi les historiens de l'art. On sait l'étendue de ses connaissances, la sûreté de son goût, la méthode scrupuleuse de sa critique ; les dernières découvertes et les documents biographiques récents imposaient à M. Müntz le remarquable complet de son œuvre, aussi présente-t-il au public un livre nouveau.

L'ouvrage entièrement refondu, imprimé en caractères elzéviens, contient 51 planches tirées à part, comprenant dix-huit superbes phototypies, trente-trois planches tirées soit en rouge, en bistre ou en gris, et 244 reproductions de tableaux ou fac-similés de dessins, en tout 295 gravures. La précédente édition n'en offrait que 196, soit près de cent gravures nouvelles. — Chaque chapitre est orné d'une frise et d'un cul-de-lampe.

Grâce à l'exactitude des procédés de reproduction employés, les éléments de l'illustration puisés aux sources les plus sûres, offrent ce grand caractère de fidélité qui doit tout primer dans un ouvrage de ce genre. Le lecteur a non seulement sous les yeux les chefs-d'œuvre du peintre fameux, mais ses différents travaux de sculpture, d'architecture, de fresques, de mosaïques et de tapisseries.

L'ouvrage qui formera un magnifique volume grand in-8 comprendra 45 livraisons à 50 centimes ; par exception, sept de ces livraisons dont six renfermant chacune trois phototypies et une contenant une planche en taille-douce, tirée en couleur seront vendues 1 franc.

Depuis le commencement du siècle, aucune publication n'a présenté dans un ensemble aussi varié et aussi complet l'œuvre du maître immortel.

Nous signalons ce beau livre, d'un prix si abordable, à tous les admirateurs de Raphaël. L'ouvrage de M. Müntz leur montrera le grand artiste tout entier et leur fera suivre, de ses premières esquisses aux plus glorieuses de ses pages, l'incomparable essor de ce génie si pur.

Etude de M<sup>e</sup> DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

EXTRAIT

D'UNE

Demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de M. le Président du tribunal civil et par exploit de Coustou, huissier à Moissac, en date du dix sept juillet courant, la dame Marie Raygasse, sans profession, épouse du sieur Pierre Caumont, domiciliée avec ce dernier de la commune de Castelnaud-Montrater, quoique résidant actuellement et provisoirement à Viarose, commune de Moissac, a formé contre son dit mari une demande en séparation de biens et a constitué M<sup>e</sup> Delbreil pour son avoué près le tribunal civil de Cahors.

Pour extrait certifié véritable.  
 Cahors, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant,  
 DELBREIL.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ms</sup>.

BOURSE. — Cours au 20 juillet.

3 0/0	82 80
3 0/0 amortissable (ancien)	82 00
3 0/0 id. 1884	84 70
4 1/2 0/0 ancien	107 55
4 1/2 0/0 1883	110 55

Dernier cours du 19 juillet.

Actions Orléans	1,345 25
Actions Lyon	1,202 00
Obligations Orléans 3 0/0	390 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	323 50
Obligations Lombardes (jouissance	328 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	338 75

# BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserve en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liquours.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

## GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

# A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G<sup>de</sup> grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80. — VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

## RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

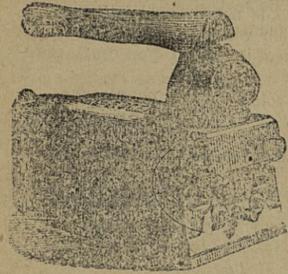
Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.



**NOUVEAU FER**  
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL  
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :  
Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

## A LOUER

Avenue de la Gare, à CAHORS

# UNE TRÈS GRANDE SALLE

Parfaitement installée, avec Salon et laboratoire, pouvant servir de Salle de Café, Salle de Bal, etc., etc.  
S'adresser à M. FÉRANDO, jeune, avenue de la Gare.

## VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

# A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres.. 110 fr.  
1/2 pièce de 115 litres.. 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

NOTA. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

## PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : 120,000 fr. S'adresser à M<sup>e</sup> FERLU, notaire à St-Céré.

## Histoire Ancienne de l'Orient

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, RUE LAFFAYETTE, PARIS.

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tome I : Les Origines des Races et les Langues.  
Tome II : Histoire de l'Égypte.  
Tome III : Description, Mœurs et Monuments de l'Égypte.  
Tome IV : Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.  
Tome V : Histoire de la Perse et de la Médie.  
Tome VI : Histoire de la Phénicie et de la Palestine.  
Tome VII : Histoire de la Grèce et de la Rome antique.

L'ouvrage formera six volumes in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume : Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887.

PAYABLE CINQ FRANCS PAR MOIS

Livraison spéciale gratuite envoyée sur demande

Le propriétaire-gérant, Layton.

## GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET

3, Rue du Parc, 5. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs

CAHORS

# J. VALDIGUIÉ



Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement: photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferropussiate; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle, travail livré à bref délai.

M. VALDIGUIÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

Librairie HACHETTE et C<sup>ie</sup>  
Paris, 79, Boulevard Saint-Germain, 79, Paris

La France et les Colonies

par

# ONÉSIME RECLUS

Le Tome Premier

## En France

Paraît par Livraisons depuis le 12 Juin 1886

Chaque Livraison composée de 24 pages est illustrée d'environ 10 gravures

EN FRANCE

Contenant plus de 250 Gravures et 19 Cartes formant un magnifique volume grand in-8

Le Samedi. UNE LIVRAISON PAR SEMAINE. Le Samedi En Vente chez tous les Libraires

50 cent

EXPOSITION CAHORS 1881

# B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

Une invention de portée éminente

protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger

est la

## Machine à coudre rotative à deux bobines

de

# Junker & Ruh

cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double picure d'une beauté parfaite et est d'une indestructibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et le maniement si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez: Charles Desprats, Anc<sup>ie</sup> Maison Cangardel 4<sup>me</sup> fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

CHEMISES

sur mesure

pour

# HOMMES

# AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

# N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

CO STUMES

sur mesure

pour

# HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adoint un coa-peur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rappor-t-s. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article-s ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.